



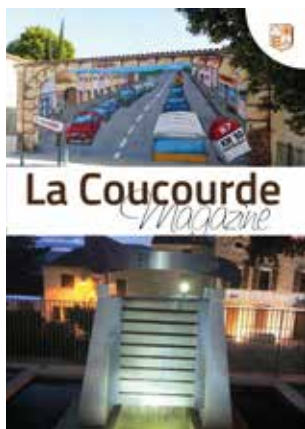
# La Coucourde

*Magazine*



**DÉCEMBRE 2018**





## [ SOMMAIRE | DÉCEMBRE 2018 ]

### 04 ACTUALITÉS

### 06 AMÉNAGEMENTS

### 10 ÉCOLES

### 11 BIBLIOTHÈQUE

### 12 ASSOCIATIONS

### 14 VIE SOCIALE

### 14 FESTIVITÉS À VENIR

#### MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Jeudi 13h30 – 16h30.

Vendredi 10h – 12h et 13h30 – 16h30.

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Les Adjoints : Nicole Vessières, Roger Ouvrier-Bonnaz  
sur rendez-vous

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

#### CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau Rouge,  
Place Léopold Blanc à Montélimar au 04.75.00.26.58

#### HORAIRES NAVETTES BUS CET HIVER

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freyrdier – Derbières)

#### SUEZ Service Client 0977 408 408

du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de  
8h à 13h. URGENCES 7/7 - 0977 401 136

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40



Chères Coucourdoises, Chers Coucourdois

L'année 2018 aura marqué sans aucun doute notre mandature et le quotidien des familles de notre commune, en effet beaucoup de projets auront été réalisés et d'autres chantiers vont se terminer au début de la nouvelle année.

En mars 2014, vous nous avez confié un mandat municipal pour préparer au mieux notre commune aux nouveaux enjeux de notre société et pour permettre à chacun de mieux vivre dans notre village.

**Cette année 2018 n'échappe pas à la règle que nous nous étions fixée à savoir tenir nos engagements et répondre à votre confiance en mobilisant toute notre énergie pour accomplir au mieux notre mission. Malgré un contexte financier national en grande difficulté pour toutes les collectivités territoriales (continuité des baisses de dotations de l'état), le bilan de l'année pour notre commune montre que tous nos investissements prévus lors de notre budget ont été réalisés.**

Les actions les plus marquantes pour 2018 auront été :

► **Éducation, enseignement, sécurité** : Livraison en avril dernier du groupe scolaire qui était le projet le plus important du mandat. Cette nouvelle école primaire publique a accueilli 126 élèves à la rentrée scolaire de septembre. L'inauguration de ce groupe scolaire dénommé « Claudette Pénélon » a eu lieu le samedi 9 juin, toute la population y était conviée. Cet équipement public comprend une école maternelle, quatre classes élémentaires et un bâtiment pour les activités périscolaires. Cette nouvelle école se veut traditionnelle, moderne et "connectée". Elle permet d'améliorer l'efficacité, la sécurité, l'accessibilité pour les équipes pédagogiques, pour les familles et bien sûr pour nos enfants. Le coût de cet investissement s'élève à 1 650 000 € HT.

La construction de la nouvelle cantine scolaire a débuté immédiatement après la mise en service du groupe scolaire et se terminera dans le début de la nouvelle année. Ce nouveau restaurant scolaire permettra à nos enfants de pouvoir prendre le repas de midi dans des locaux très proches du groupe scolaire (ancienne école Fontchaud) en toute sécurité et de ne plus se déplacer à la salle d'animation rurale. Le coût prévisionnel de cet investissement est de 274 000 € HT.

► **Urbanisme** : Depuis mars 2014, il y a eu 85 logements construits sur notre commune. En novembre dernier 7 logements sont venus agrandir le parc de logement locatif à loyer modéré ce qui porte à 36 le nombre de logements sociaux sur notre commune (il y en avait 11 en mars 2014), tous ces logements sont gérés par des bailleurs sociaux publics et privés.

► **Environnement** : Les études concernant la réalisation du réseau d'assainissement collectif d'une partie de la rue royale à Derbières ont débuté. Ce nouveau réseau débutera en 2019 et permettra à notre village d'avoir + de 95 % d'habitations traitées en réseau collectif par une station d'épuration.

► **Social** : En 2018, sur proposition du centre communal d'action social, le conseil municipal a décidé d'augmenter la participation financière de +7,1% (de 2,80€ à 3 €) pour les repas livrés à domicile pour les personnes ayant des faibles revenus. Les bons d'achats pour les personnes de + de 65 ans domiciliées sur la commune ont été augmentés de +8% (1 bon par foyer de 25€ à 27€).

Notre principale ambition reste de vous rendre la vie toujours plus agréable dans notre commune, toutes nos réalisations et nos actions publiques y contribuent pleinement.

Avec ce bulletin municipal, vous avez reçu une enveloppe contenant une brochure et un magnet. Ces documents s'inscrivent dans le cadre obligatoire de la campagne régionale d'informations sur les risques industriels majeurs.

Avec mon équipe municipale, je vous présenterai mes vœux le **lundi 7 janvier 2018 à 18h30 à la salle d'animation rurale Pierre Bonnet**. Vous êtes tous et toutes conviés à cette cérémonie conviviale.

**Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches.**

Avec mes sentiments dévoués

Jean Luc ZANON

**APICULTURE**

**DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre  
La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)  
Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018)

**NUCLÉAIRE**

**CONTRÔLE DE LA QUALITÉ RADIOLOGIQUE DE L'AIR**

Le bulletin T3, pour le dernier trimestre 2018, est disponible sur le site internet de la CRIIRAD à l'adresse : [balises.criirad.org/bulletins\\_drôme.htm](http://balises.criirad.org/bulletins_drôme.htm)

**SÉCURITÉ**

**CAMPAGNE RÉGIONALE D'INFORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS 2018**

L'information sur les risques industriels est une obligation réglementaire. Tous les cinq ans, une information doit être réalisée dans les communes situées à proximité des sites susceptibles de présenter des risques industriels majeurs.

C'est dans ce cadre que débute en décembre 2018 la campagne régionale d'information des populations susceptibles d'être exposées à des risques industriels majeurs

La campagne concerne 122 établissements industriels et 410 communes, soit plus de 2,95 millions de personnes sur le territoire de la région Auvergne- Rhône-Alpes.

Notre commune est concernée par les risques industriels majeurs générés par le CNPE DE CRUAS (site nucléaire de Cruas).

Vous trouverez avec ce bulletin municipal une enveloppe contenant une brochure et un aimant. Ces documents s'inscrivent dans le cadre de la campagne d'information sur les risques industriels majeurs. Vous trouverez dans cette enveloppe tout ce qu'il faut savoir sur la campagne, vous pouvez aussi consulter le site internet : [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com) qui, en plus des documents réglementaires, comprend de très nombreuses informations sur les risques.



Aucune anomalie radiologique n'a été mise en évidence au cours du troisième trimestre 2018.

BAISE	Pérouges	Péage-de-Roussillon	Romans-sur-Isère	Valence	Montélimar
Alpha/Bêta (Air)		99,7%	99,9%	19,6%	99,8%
Iode (Air)		99,7%	99,9%	98,6%	99,8%
Gamma (Air)	100%			98,6%	

**Légende**

- 90% Aucune contamination détectée / Taux de fonctionnement\*
- 90% Contamination détectée / Taux de fonctionnement\*
- Problème technique ponctuel ou maintenance

NOUVEAU

# DÉCHÈTERIES

La déchèterie la plus proche de La Coucourde est celle du Logis Neuf à Saulce

## QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

Particuliers, vous pouvez déposer en déchèterie les encombrants, les gravats, les végétaux, le bois brut (palette, bois d'ameublement), la ferraille, les cartons bruns, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les emballages et papiers, le verre, les textiles, les huiles de vidanges et huiles alimentaires, les DMS (déchets ménagers spéciaux : bidons souillés, produits d'entretien et de nettoyage, peintures, radiographies, piles, batteries, ampoules, cartouches d'imprimantes,...), les pneus sans jantes des véhicules légers (déchèterie des présidents uniquement). Ces déchets pourront alors suivre une filière de recyclage et/ou de valorisation appropriée.

### Rappel des horaires d'hiver

Lundi, Mardi, Mercredi : de 14h à 17h30

Jeudi, Vendredi, Samedi : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30

Dimanche : Seules déchèteries les Léonards et les Présidents de 9h à 11h45



batteries



gravats

huiles  
usagée

plastiques

papiers  
cartons

métaux

déchets de  
jardins

piles



textiles



encombrants

## TAILLE DES HAIES PRIVÉES

Les haies des propriétés privées qui bordent la voirie communale peuvent se révéler géantes voire dangereuses eu égard à la sécurité, en diminuant ou masquant la visibilité pour tout usager - piéton, cycliste, automobiliste ...

Nous rappelons aux propriétaires qu'il est **OBLIGATOIRE** de procéder à la taille et à l'entretien de leurs haies.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain est engagée !

### DÉBROUSSAILLEMENT

Le **débroussaillage** une obligation légale, Art. L322-3 Code Forestier

Objectifs du débroussaillage :

- Protéger les biens et la forêt
- Faciliter le travail des pompiers

Que débroussailler ?

- Les abords des constructions, sur une profondeur de 50 mètres
- De part et d'autre des chemins d'accès privés aux bâtiments, sur une largeur de 10 mètres.



## ÉTAT CIVIL

de juin à décembre 2018

### NAISSANCES

- 22/06 SOHET BOIRA Jean, Dominique, Antoine, David  
10/07 DORNES Mathilde, Rose, Emma  
10/07 VAULTIER Jean, Carlos, Michel  
09/08 POTTIEZ Lia, Stella  
21/08 BLANC Emma, Hélène  
03/09 MARIE Louise, Maryse, Catherine  
03/10 DESNOYERS Lenzo, Fabio  
12/10 RICHOU Marceau, Laurent

### MARIAGES

- 23/06 DUC Raoul, Louis, Yves et LAROCHE Margot, Nina  
30/06 MERTZ Pascal, Jean-Marie et BOUROI Naoual le 30 juin 2018  
08/09 MANTELIN Jérémy, Sylvain et SIAH Fatima, Malika

### DÈCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- 12/07 MOULET Gilbert, Gaston, Pierre  
15/07 VEYRENCHÉ Josiane, Lucette

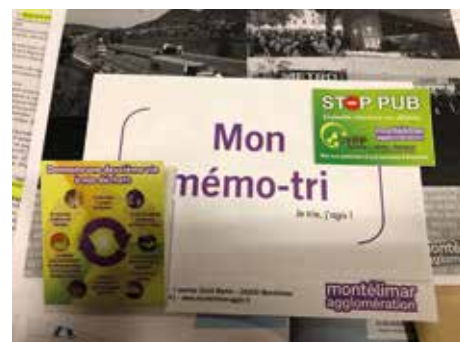
### PACS

5 pactes civils de solidarité ont été enregistrés à la mairie

## TRI SÉLECTIF

### MÉMO TRI

De nouveaux dépliants "MÉMO TRI" sont mis à votre disposition à la mairie, expliquant la meilleure façon de trier vos déchets. Un petit geste pour la planète.



## CIVISME

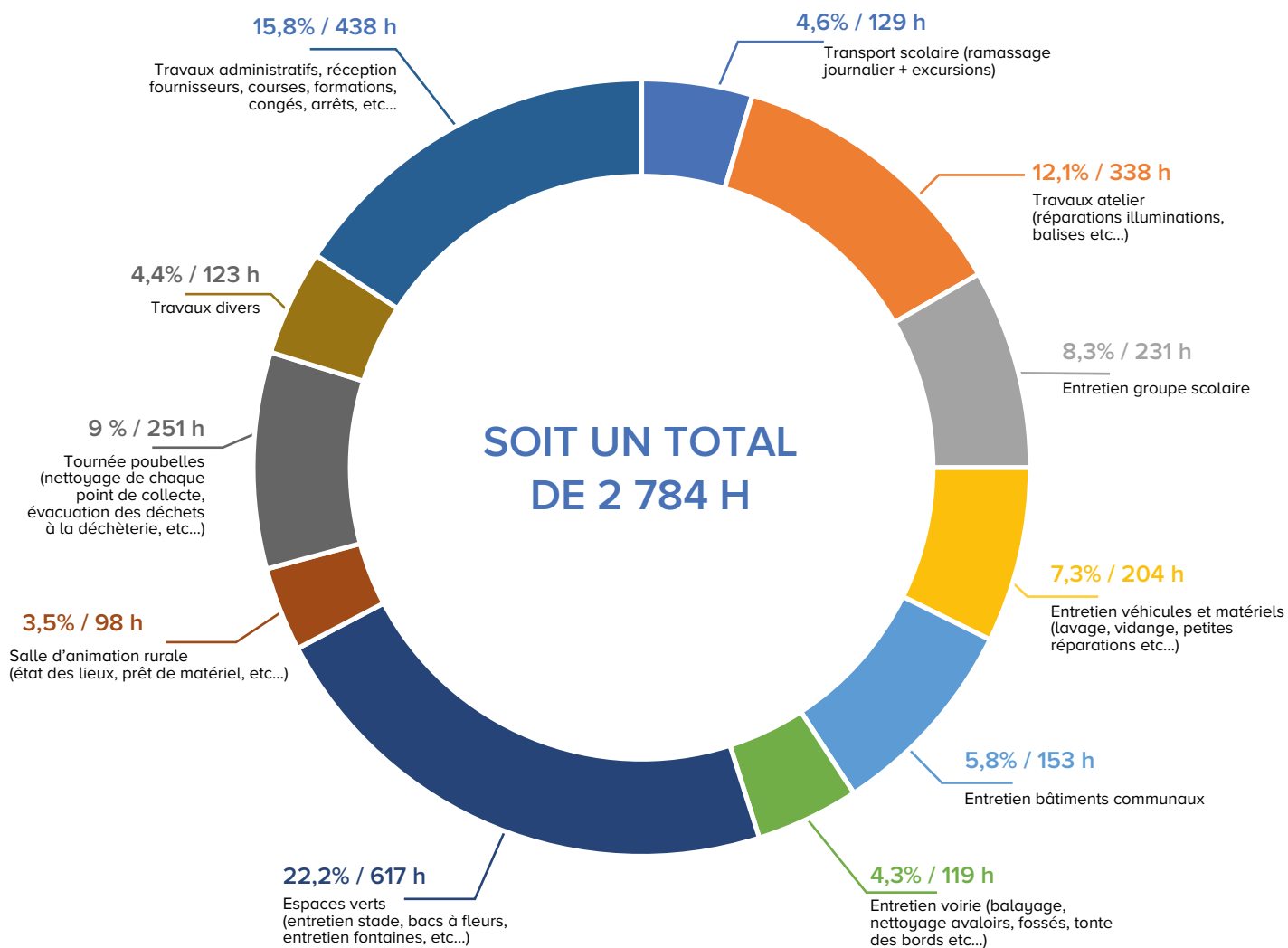
### TONDEUSES ET AUTRES MATÉRIELS DE JARDIN

Pour le bien de vos voisins, l'utilisation des tondeuses à gazon est de 8h à 20h les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.



## SERVICES TECHNIQUES

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2018

## VOIRIE

Les travaux de voirie 2018, confiés à la Société SORODI, ont été effectués à la fin de l'été.

À savoir la fin du goudronnage de la cour des Services techniques ; réfection en bi couche du chemin communal menant à l'Entreprise Tournaud au quartier des Roches ; réfection en bi couche du tronçon de la route de Lachamp au quartier Cacaret sud.

Les marquages au sol en peinture pour la sécurité sur les voies communales et le parking de l'école ont été exécutés par l'entreprise HORIZON SIGNA .

## URBANISME

Deuxième semestre 2018

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **9**
- ➔ acceptés : **8**
- ➔ refusés : **1**
- ➔ en cours : **0**

## PERMIS D'AMÉNAGER

Nombre de dossiers :

- ➔ déposé : **1**
- ➔ accepté : **11** (dont 1 période précédente)
- ➔ en cours : **1**

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers:

- ➔ déposés : **10**
- ➔ acceptés : **11** (dont 1 période précédente)
- ➔ en cours : **2**

## CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers:

- ➔ déposés : **8**
- ➔ acceptés : **8** (CU informatif)

## DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Nombre de dossiers:

- ➔ déposés et validés : **12**

## LES VILLAS DE LACHAMP - ADIS



**7 logements sociaux**

**2** F3  
(72 m<sup>2</sup>)

**5** F4  
(86 m<sup>2</sup>)

Le 14 novembre, le directeur général d ADIS, Nicolas Calvier et les représentants du groupe, en présence de Catherine Autajon conseillère départementale, du maire de la Commune Jean-Luc Zanon, présentait “Les villas de Lachamp” situées dans le quartier résidentiel “Les Clés de Lachamp”.

Ces 7 logements sociaux : 2 de type F3 (72 m<sup>2</sup>) et 5 de type F4 (86 m<sup>2</sup>), attribués entre le 3/10/2018 et le 17/10/2018, répondent aux exigences environnementales et apportent le confort de la lumière naturelle pour le bien-être des habitants. Ces logements au centre du quartier résidentiel, permettront aux nouveaux habitants une mixité inter générations et développeront “le bien vivre ensemble”.



### BUREAU DE L'HABITAT

Permanences du bureau de l'habitat aux jours et horaires suivants :

- Montélimar : Maison des services publics, tous les mardis ( sans rendez-vous) de 14h30 à 15h30 - salle 316.
- Cleon d'Andran : Maison de l'agriculture, le deuxième mercredi de chaque mois de 14h30 à 15h30 - salle de réunion 1<sup>er</sup> étage.

Ces permanences s'adressent à toutes personnes souhaitant avoir des informations sur les questions liées au logement.

Le bureau URBANIS pourra ainsi vous renseigner sur les aides possibles pour des travaux de votre habitation (adaptation, économies d'énergie, façade, etc.) mais également sur les autres dispositifs : accession sociale à la propriété, etc...

**Contact URBANIS : 04 75 51 16 28**

## POINT SUR LES TRAVAUX DE LA CANTINE

Dés la mi-mai les travaux ont commencé. A la mi-décembre le bâtiment est pratiquement terminé.



Seul il manque encore:

- Le revêtement de sol des deux réfectoires.
- Les cloisons de la partie cuisine.
- Toutes les peintures intérieures.
- Une partie du bardage.
- La dalle en béton désactivé sous le préau.
- L'enrobé de la cour.
- L'équipement de la cuisine (évier, plans de travail inox, frigo, lave vaisselle, chariots inox, etc...) ainsi que le mobilier (tables, chaises, etc...) Ce matériel ne faisant pas parti du marché sera fourni par la mairie. Il est en cours de consultation avant son achat.

Certainement que dans moins d'un trimestre les enfants pourront s'y restaurer.

## LA FRESQUE DE LA NATIONALE 7



La fresque peinte sur le mur nord de la salle d'animation rurale Pierre Bonnet a été réalisée par une équipe de 9 adolescents, âgés de 15 à 17 ans.

Sous la direction d'un "tagueur" professionnel, les jeunes artistes accueillis pour les vacances par le centre de loisirs de Montélimar-Agglomération ont exécuté cette peinture murale représentant la Nationale 7 des années 60 dans la traversée de notre village.

A l'école publique Claudette PÉNELON, la peinture des locaux du périscolaire (ancienne école maternelle) a été refaite également par le centre de loisirs de Montélimar-Agglomération. (Coût : 1750 € pour l'achat des peintures)





## INVESTISSEMENTS

## PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACHAT D'INVESTISSEMENTS

du 01/01/18 au 15/12/18

## GROUPE SCOLAIRE

Entreprises, maître d'œuvre, contrôleur technique, coordonnateur de sécurité,

**Montant des travaux : 772 693,29 € TTC**

Subventions reçues en 2018 :

Département : 159 890 €

État : 28 037,82 €

Région Auvergne-Rhône- Alpes : 47 055,40 €

Réserve parlementaire (Franck Reynier) : 1 859,77 €

**Total subventions reçues en 2018 : 236 842,99 €**

## TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2018

RÉFECTION BI-COUCHE ROUTE DE LACHAMP ET QUARTIER DES ROCHES + 6 T D'EMPLOI

**ENTREPRISE SORODI****Montant des travaux: 20 454 € TTC****Subvention départementale reçue en 2018 : 7 262 €**

TRAÇAGE SÉCURITÉ MARQUAGE AU SOL EN PEINTURE DES LIGNES

(Stop, cédez le passage, passages piétons, ralentisseurs rue royale)

**ENTREPRISE HORIZON SIGNA****Montant des travaux : 1 307,82 € TTC****Subvention départementale 2018, retour amendes de police : 451 €**

ACHAT PANNEAUX SIGNALISATION, ILLUMINATIONS, PEINTURE POUR FRESQUE ET BÂTIMENTS

**ENTREPRISE SIGNAMAT, ENTREPRISE DÉCOLUM, TOLLENS, ALL CITY****Montant des achats : 3 828,23 € TTC**

BÂTIMENTS SCOLAIRES : ECOLE NUMÉRIQUE INNOVANTE

**Montant des achats : 26 744,05 € TTC**

BIBLIOTHÈQUE : ACHAT LIVRES POUR RENOUVELLEMENT :

**LIBRAIRIE BAUME, SIRÉGE, A VUE D'OEIL****Montant des achats : 1 087,86 € TTC**VÉHICULES ET ACCESSOIRES : REMPLACEMENT DE LA FIAT FIORINO PAR KANGOO (**GARAGE DU PÉLICAN**), ACHAT MATÉRIEL POUR TACHYGRAPHE DU BUS SCOLAIRE (**ETS LAURENT PÈRE ET FILS**)**Montant des achats : 2 498,56 € TTC**

MOBILIERS , INFORMATIQUE :

Mobilier urbain : **KG MAT COLLECTIVITÉS**Ordinateurs service administratif : **C PRO****Montant des achats : 3 917,76 € TTC**

BÂTIMENTS PUBLICS

Portail garage du bus scolaire : **ETS CRESTON**Réparation chauffage salle d'animation rurale : **ETS ROJAT TECHNIQUE**Réparation fontaine espace de Leyne : **ETS BELLE ENVIRONNEMENT** **Montant des achats : 8 005,42 € TTC****TOTAL PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACHATS D'INVESTISSEMENT :****840 536,99 € TTC**

## PÉRISCOLAIRE

Un périscolaire toujours de grandes qualités, cette année, divers ateliers et activités ont été proposées aux enfants. Ateliers théâtre, danse, sports, cuisine, poney.

En effet, tous les lundis, 5 poneys sont venus sur le site du périscolaire. Les enfants ont pu découvrir les différents moments de la vie d'un poney. La toilette : Brossage : différentes techniques, les repas et enfin la balade à poney... Ateliers qui ont ravi tous les enfants, qui pour certains n'avaient jamais vu de poney. Une fréquentation qui ne cesse d'augmenter, moyenne de 55 enfants par soir sur les différents ateliers et 58 enfants en restauration sur le temps du midi.



Une équipe d'animatrices professionnelles très motivées, toujours dans l'innovation et à la recherche de nouveauté afin de faire découvrir et d'apporter aux enfants une ouverture d'esprit ainsi que des connaissances enrichissantes. Un spectacle de fin d'année a été proposé le mardi 11 décembre 2018 à 18 h 30 salle Pierre Bonnet.

Les Maternelles ont proposé une comédie musicale sur le thème des mille et une nuit, quant aux élémentaires, ils ont joué une pièce de théâtre "Le cahier magique".

Ce spectacle est l'occasion aux enfants d'exprimer leurs apprentissages et également de permettre aux familles de voir une partie des activités proposées lors des temps périscolaires.



## ÉCOLE MATERNELLE

## LA RENTRÉE DE LA CLASSE 1 : SABINE ET MARLÈNE

Voilà la rentrée des classes passée ! Nous sommes dans notre nouvelle classe, elle est vraiment jolie. Nous avons de nouveaux camarades. Nous sommes 28 enfants en classe. Il y a 9 petits, 12 moyens et 7 grands.

Cette année notre thème de travail sera : les animaux de la ferme.

Nous avons commencé notre livre qui sera fini en juin prochain. C'est un livre documentaire.

Nous avons déjà travaillé sur la poule et sur le mouton.

Nous avons aussi un nouvel ami : c'est Thomas le fermier !

Il habite dans notre classe et il vient dans nos maisons tous les week-ends et aussi pour les vacances.

Nous vous souhaitons à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année !



## LE MOT DES PETITS-MOYENS-GRANDS DE LA CLASSE 2

Cette année, nous travaillons sur le thème des animaux. Pour commencer, nous avons découvert les animaux de la forêt. Nous avons parlé des sangliers, des renards, des hiboux, des hérissons...

Voici notre nouvelle mascotte : **Monsieur Hibou**. Il dort le jour et part chasser la nuit. Il ne faut donc pas faire trop de bruit en classe pour ne pas le réveiller sinon il est de mauvaise humeur ! Nous lui avons même fabriqué un vrai arbre avec les branches et les feuilles ramassées dans la cour, pendant la récréation.



Avec l'arrivée du mois de décembre, nous avons décoré notre classe en attendant Noël. Nous avons peint un grand sapin et plein de boules. Chaque jour, nous collons une nouvelle boule sur notre sapin de classe ; il sera de plus en plus beau et garni à l'approche de Noël ! A partir de janvier, nous poursuivrons sur les animaux de la ferme. Avec Maîtresse Mélanie, Maîtresse Marie-Line et Sandra, nous vous souhaitons à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Ce mois de décembre, les parents, les élèves et les enseignants se mobilisent pour récolter de l'argent pour la coopérative scolaire. En effet, plusieurs activités sont prévues cette année dont un concert de Jean René pour les petits le 5 février, un cycle escrime après les vacances de printemps pour les 3 classes élémentaires et enfin un séjour en classe de neige pour la classe de CM1/CM2. Ce séjour aura lieu du 4 au 7 février au centre Couleur Nature de Lus la Croix-haute.

Après une première opération "mugs et boîtes" qui a remporté un franc succès, les 5 classes ont préparé des sablés et gâteaux vendus le mardi 11 décembre pendant le spectacle de Noël du périscolaire. D'autre part, un spectacle hypnose est organisé le samedi 19 janvier à la salle Pierre Bonnet avec

Sirius Hypno (à ne rater sous aucun prétexte !). Les bénéfices de la buvette seront intégralement reversés à la coopérative. Enfin le loto de l'école aura lieu le **vendredi 5 avril**. D'autres actions sont encore prévues ou à l'étude afin de boucler le budget de l'année. L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements aux parents pour leur implication. Ces actions sont aussi l'occasion de rassembler parents, élèves et enseignants et d'envisager l'école sous l'angle du vivre ensemble.



**BIBLIOTHÈQUE**

Lotissement Fondchaud  
Tél : 04 75 90 01 93  
bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

**Horaires d'été (juillet et août):**  
**mercredi : 18 h – 20 h**

**Horaires d'hiver (sept. à juin):**  
**mercredi : 14 h – 16 h**  
**samedi : 14 h – 16 h**

Comme tout lieu culturel, la Bibliothèque municipale permet de se rencontrer, d'échanger, de créer et de participer à la vie sociale du village.

Alors n'hésitez pas à venir, à votre tour, en profiter.

**MANIFESTATIONS À VENIR**

*Samedi 2 février 2019*

**SOIRÉE JEUX ET CRÊPES**

*Vendredi 8 février 2019*

**CONFÉRENCE** Marylène Ponthier  
"Montélimar et la grande guerre 1914-1924, la vie à l'arrière"

L'ouverture de la bibliothèque les mardis de 16h30 à 17h30 n'aura plus lieu en 2019 puisque le test n'a pas été concluant.

L'équipe de la Bibliothèque municipale vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec environ 2500 ouvrages en rayonnage (achats, dons, prêts), vous trouverez sans aucun doute un livre qui corresponde à vos attentes ou à celles de vos enfants (adolescents, enfants, bébés). Sont à votre disposition des romans, des policiers, des bandes dessinées, de la science-fiction, des bibliographies, de l'histoire, de la géographie, du sport, de la cuisine, du jardinage, de l'art, des activités manuelles, des mangas, des contes, des albums,...

Avec le budget alloué par la Municipalité, les bibliothécaires ont fait l'acquisition de **91 ouvrages (30 livres pour les adultes = 561,94 € et 61 livres pour les enfants = 525,92 €)**.

Cette année, la médiathèque de Valence nous a prêté environ 850 livres et celle de Montélimar 40 livres par trimestre.

**ANIMATIONS****RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS PASSÉES**

Durant les mercredis de l'été, Xavier, Bénévole à la bibliothèque, a animé des après-midi dédiés aux jeux de société. Les enfants du village ont apprécié ces moments de distraction.

Pour le plaisir des yeux, le décor de la Bibliothèque Municipale change au gré des saisons (été, automne) et des fêtes (Halloween, Noël).

Une vingtaine d'enfants ont participé avec enthousiasme et gaieté à l'atelier d'Halloween animé par Guylaine le 31 octobre dernier. Ils ont créé masques, paniers à bonbons et décorations, ont écouté attentivement des contes, ont dégusté un copieux goûter offert par les bibliothécaires et sont repartis avec leur panier rempli de bonbons.



*Ingrédients de la potion magique*



*Créations d'Halloween*

**APPRENTISSAGE**

Que ce soit via la crèche ou les écoles primaires, les enfants peuvent compléter leurs apprentissages par des lectures de livres variés et des animations dans un environnement différent de l'école et de la garderie. Les bibliothécaires bénévoles apprécient de participer à ces moments importants pour les enfants.

## LE SOUTIEN DE LA MAIRIE AUX ASSOCIATIONS

- ▶ Un secrétariat de mairie faisant le lien avec les Associations,
- ▶ Une équipe technique communale à leur disposition par le prêt, le transport du matériel communal (gratuit),
- ▶ La mise à disposition de la salle Pierre Bonnet et celle de la bibliothèque gratuitement, que ce soit à titre permanent dans l'année ou de façon ponctuelle pour une manifestation (salle chauffée et entretenue par le personnel communal),
- ▶ L'attribution de subventions,
- ▶ L'affichage sur le panneau lumineux des manifestations (à la demande des associations).

**L'OFFICE DE TOURISME MONTÉLIMAR AGGLO** vous propose de mettre sur leur site vos manifestations.

Une fois le questionnaire rempli, votre manifestation sera publiée dans la rubrique agenda dans un délai de 48h.

[www.montelimar-tourisme.com](http://www.montelimar-tourisme.com)

## COUNTRY

### L.C. COUNTRY CLUB

Le club de danse, le LC Country club de La Coucourde organisera le Samedi 1<sup>er</sup> Juin prochain à l'espace de Leyne sa traditionnelle journée Country en plein air. À cette occasion des démonstrations et initiations seront proposées tout au long de la journée qui se clôturera par un bal country où seront reprises les danses apprises tout au long de la journée.

Nous avons organisé le 13 Octobre dernier une soirée dansante où près de 100 personnes ont partagé un chili con carne avant de danser jusqu'au bout de la nuit.

Les cours se déroulent les Mardi et Jeudi soir de 18h30 à 20h30 à la salle communale Pierre Bonnet. Les premiers cours étant offerts, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour essayer cette danse en ligne.

Contact : Pascal 0780402912

Bonne année 2019 à tous



## TENNIS

### TENNIS CLUB



Le club coucourdois vous souhaite une bonne saison.

Le championnat vétérans mixtes + 35 Drôme Ardèche 2018 a été gagné par l'équipe de La Coucourde.

les cours de tennis pour les jeunes de 8 à 14 ans se déroulent le jeudi de 18h à 19h et l'initiation pour les petits de 6 à 8 ans se déroule le dimanche de 11h à 12h.

L'adhésion au club est de 50 € et vous permet également de jouer au ping pong le jeudi de 20h30 à 22h30.

Des tournois de tennis et ping pong seront organisés début 2019 ouverts à toutes et tous ainsi que la fête du tennis le 29 juin 2019.

Pour toute information, contacter les membres du bureau du tennis.

## CHASSE

### ACCA L'ALPION

#### (Association Communale de Chasse Agréée)

##### LES CHASSEURS SONT-ILS DES IRRESPONSABLES?

Alors que la polémique sur la pratique de notre passion est repartie de plus belle cette année, nous avons souhaité vous faire partager les actions mises en œuvre sur notre commune afin de sécuriser au mieux la pratique de la chasse.

Tout d'abord, ce n'est pas moins de 7 chasseurs de notre association qui ont suivi la formation "sécurité" de responsable de battue dispensée par la fédération départementale des chasseurs de la Drôme. Ensuite les chasseurs travaillent tous les ans à l'équipement de leur territoire par la création de ligne de tir en dehors des sentiers de randonnée chaque fois que possible et par la création de miradors afin de sécuriser les postes de tir.

Ensuite, tout au long de la saison et à chaque battue :

- ▶ Avant la battue les consignes de sécurités sont systématiquement rappelées.
- ▶ Les chasseurs portent obligatoirement des tenues orange fluo.
- ▶ Des responsables de ligne de tir sont désignés, ils sont chargés de poster les chasseurs.
- ▶ Des panneaux indiquant la battue

sont positionnés à chaque extrémité de la zone de chasse.

- ▶ Dès la fin de la battue les panneaux sont ramassés.

Malheureusement, comme dans toutes activités le risque zéro n'existe pas et comme on est intelligent qu'à plusieurs il y a nécessité pour nous de partager ces bonnes pratiques avec les autres usagers de la nature.

Nous vous invitons donc à adapter vos propres pratiques sans pour autant les restreindre. Lorsque vous vous trouvez face à un panneau de battue, vous pouvez, si vous le souhaitez, adapter votre circuit. Vous pouvez aussi traverser la zone de chasse, dans ce cas n'hésitez pas à vous signaler par une tenue fluo par exemple.

##### DATE À RETENIR

Comme l'an passé, un repas convivial aura lieu à la salle Pierre BONNET le samedi 9 mars 2019 à partir de 20h. Pensez à réserver auprès de Jean-Paul Neuf-Mars, de Michel Donolato ou Jean-Marie Sylvestre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et tous nos voeux pour l'année 2019.

3<sup>ème</sup> AGE

## REGAIN

Des plaisirs partagés pour le dernier semestre 2018

Fin juin, avant les vacances d'été, c'est au restaurant « Le Petit Gourmand » de St Marcel les Sauzet que les adhérents et leurs amis se sont retrouvés pour un copieux déjeuner. En juillet et août, une pause bien méritée, où chacun a pu profiter de sa famille pour quelques jours de vacances. A la reprise le 4 septembre, c'est avec un repas Paëlla que se retrouvait la vingtaine de personnes fidèles au rendez-vous des mardis après-midi. Notre loto annuel, en novembre, a satisfait le bureau de l'Association Regain et les adhérents. Les dons des commerçants, offerts pour ce loto, ont été fort appréciés et le budget investi par le club, ont permis de voir la satisfaction des joueurs avec de beaux lots. Cette année le repas de fin d'année du 11 décembre, a eu lieu à l'extérieur du village, à la ferme de Mercuriol pour une journée « Cochonnailles ». Le transport a été pris en charge par l'Association pour la cinquantaine de personnes présentes. Le conseil d'administration



vous souhaite une bonne fin d'année, vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et espère vous retrouver encore nombreux lors de l'assemblée générale le 20 janvier à 14h Salle Pierre Bonnet.



## SPORTIVES

## FOOTBALL CLUB LA COUCOURDE

Une fin d'année en demi teinte pour les joueurs du FCC.

L'école de Foot ne connaît pas son succès habituel et le nombre de licenciés est en nette régression.

Pour les féminines une première partie cette année en entente avec la Valdaine. les filles sont 4<sup>ème</sup> avec 8 matchs, 5 victoires, 1 nul et 2 défaites.

Les garçons sont au top niveau, il y a longtemps que le FCC n'avait fait une première partie de championnat à un tel niveau : 2<sup>ème</sup> à 4 points de la Valdaine, mais un match en retard, avec 6 victoires et une défaite. **Bravo les Garçons.**

SCOOP : le FCC a désormais 2 arbitres officiels **Marine Sauvan et Jean Pierre Rebol.**

BONNES FÊTES À TOUS



**DOSSIERS APA**

5 dossiers traités et accordés par Conseil Départemental  
1 dossier en attente de réponse du Conseil Départemental  
1 demande d'élection de domicile renouvelée jusqu'en 08/2018.

**DEMANDE TÉLÉASSISTANCE**

2 dossiers : aide pour remplir le dossier

**PLAN CANICULE**

Cet été le plan canicule a été déclenché sur ordre du préfet de la Drôme du 26/07/2018 au 07/08/2018. Les personnes s'étant inscrites sur le registre tenu en mairie, ont été contactées par les membres du CCAS ou par les membres du conseil municipal les matins par téléphone afin de s'assurer qu'elles ne se trouvaient pas en difficulté du fait des fortes chaleurs. Nous vous rappelons que vous pouvez vous faire inscrire en mairie, à tout moment, si vous souhaitez être contactés lors des canicules.

**APRÈS MIDI JEUX**

Comme l'an dernier ces deux après midi jeux bois les 17 et 26 juillet 2018, en partenariat avec la ludothèque de Montélimar ont rencontré un vif succès (plus d'une trentaine de participants à chaque fois). Nous souhaitons renouveler cette manifestation en 2019.

**PORTAGE DE REPAS A DOMICILE PAR LA SOCIÉTÉ SERVÉA**

SERVEA aura porté en 2018 environ 970 repas aux bénéficiaires de notre commune. Rappel des tarifs : 11€ repas normal / 12€ repas régime

Une prise en charge, pour un repas par jour, peut vous être accordée en fonction de votre revenu imposable.

En 2019 la prise en charge sera de 3€ au lieu de 2,80€ soit une augmentation de 6,71 % pour les personnes dont les revenus sont les plus faibles et toujours le 14<sup>ème</sup> repas offert pour les autres (soit 0,73€ par repas au lieu de 0,71€).

**[ FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR ]**

TRAIL LA COUCOURDOISE le **14 JUILLET**

Concert de KENT le **24 JUILLET** dans le cadre des OFF'S de l'Agglo

APRÈS-MIDI JEUX les **17 ET 26 JUILLET** organisées par la Ludothèque de Montélimar

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour le centenaire de l'armistice de 1918, la population est venue nombreuse se recueillir au monument aux Morts de notre commune. Le maire fait un discours sur cette drôle de guerre qui a fait tant de morts. Puis le premier adjoint, Roger Ouvrier-Bonnaz, lit le message du Président de la République. Les gerbes des enfants de l'école et de la commune ont été déposées au pied du Monument aux Morts. La Marseillaise a été reprise "a capella" par les enfants et les Coucourdois. Le maire remercie l'assistance venue nombreuse.

**AINÉS****LE GOÛTER DE NOS AINÉS**

Le mercredi 5 décembre, à la salle Pierre Bonnet, 44 Coucourdoises et Coucourdois de plus de 65 ans ont participé au goûter organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le maire Jean-Luc Zanon leur souhaite la bienvenue et a une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année. Le maire en profite pour saluer la doyenne du village Christiane Bernard qui vient de fêter ses 95 ans. En cette période de fêtes, c'est avec plaisir que tous ont dégusté un bon goûter en échangeant de vieux souvenirs. Avant de se séparer le maire a remis, à chacun, une boîte de chocolats et un bon d'achat à utiliser dans les commerces de la commune. Ce fut un moment festif et chaleureux.

Cette année les bons d'achats offerts aux personnes de plus de 65 ans, domiciliés à La Coucourde, à raison



d'un par foyer, sont de 27 € au lieu de 25 €

**LOGEMENTS SOCIAUX**

7 logements sociaux ADIS dans le lotissement Les Clefs de Lachamp ont été attribués entre le 03/10/2018 et le 17/10/2018.

Il s'agit de 3 T4 DUPLEX, 2 T3, 2 MAISONS T4 et sont déjà occupés.

Notre politique en matière de logements sociaux est totalement respectée. Vous pouvez retirer au secrétariat de mairie les dossiers vierges de demandes de logements sociaux et obtenir une aide pour le remplir si vous le souhaitez, c'est le CCAS qui se chargera de cette tâche.

**POUR RAPPEL**

en 2016	nous avons <b>11 logements sociaux</b>
en 2017	nous avons <b>29 logements sociaux</b> (11 + 18 Résidence du Rhône)
en 2018	nous avons <b>36 logements sociaux</b> (11+18+ 7 ADIS)



À VENIR

**LUNDI 7 JANVIER À 18H30**

Vœux du Maire, salle d'animation Pierre Bonnet

**DIMANCHE DE PÂQUES**

Traditionnelle Chasse aux oeufs

**27 MARS**

Dans le cadre d'Itinérances, Atelier de fabrication de sceaux du Moyen Age à la Bibliothèque



